



**Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal de l'ASIA  
Le 22 mai 2019 à 20h00 – Pavillon du Camping, Cudrefin**

M. Thierry Schneiter, Vice-Président du Conseil intercommunal de l'ASIA, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée, au Comité de direction et sa directrice. Le Conseil de direction des écoles est excusé.

**1. Liste des présences**

Une liste des présences a été signée par les délégués lors de leur arrivée. 25 délégués ont été convoqués, 16 délégués sont présents, dont 1 suppléant, et 1 délégué absent.

Sont excusés : MM. Albert Gavillet, Pascal Buache, Jean-Christophe Delafontaine, Sylvain Goldel, Alexander Grebien, Alexandre Keller, Pierre-André Schüpbach, Dominique Bréa et Christophe Gujer,

Sont présents pour le Comité de direction : Mmes Roxanne Meyer Keller et Anne-Lise Stritt, MM. Julian Schürch, Gaetan Aeby et François Haenni.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

M. Thierry Schneiter propose de modifier l'ordre du jour, soit en mettant au point 5 les communications du CODIR et ensuite de conserver la suite de l'ordre du jour. Le nouvel ordre du jour tel que présenté est approuvé à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 31 octobre 2018**

Le procès-verbal ne suscite aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité et remerciements faits à son auteur.

**4. Assermentation et installation de délégués**

Suite à la démission de M. David Aebischer, M. Julian Schürch, Municipal de la Commune de Faoug, est assermenté. Il est de ce fait installé en qualité de membre du Comité de direction (CODIR) de l'ASIA et entre immédiatement en fonction, jusqu'à la fin de la législature 2016-2021.

**5. Communications du Comité de direction**

**Par Mme Anne-Lise Stritt :**

*Communication relative au postulat adressé le 8 octobre 2018 au Président du Conseil Intercommunal en vue de la séance du 31 octobre 2018 intitulé :*

*« Réalisation d'une enquête de satisfaction et des besoins auprès des parents d'élèves » :*

*Mesdames et Messieurs les délégués,*

*Relativement à vos demandes, soit :*

- réaliser une enquête de satisfaction élargie destinée aux parents d'élèves de la 7H à la 11H dont leur(s) enfant(s) est/sont concerné(s) par la fréquentation des réfectoires de Salavaux et Avenches,*
- effectuer un sondage quant aux attentes et besoins en matière d'accueil auprès de tous les parents d'élèves du cercle scolaire de la 1H à la 11H,*



- présenter les résultats détaillés, tels que définis ci-dessus, de ces enquêtes à l'Assemblée intercommunale de l'ASIA au début du printemps 2019, nous pouvons vous apporter les informations suivantes :

L'enquête de satisfaction destinée aux parents des élèves de la 7H à la 11H a débuté et est dirigée par un partenaire externe, la société Bip-Experimental. Elle a été choisie sur demande de 2 offres, et semblait avoir amené satisfaction dans le cadre de l'enquête menée par la commune de Vully-les-Lacs auprès de ses habitants. Les questionnaires ont été envoyés aux parents le vendredi 12 avril, avec un délai de réponse au 1er mai. Une 2ème relance a été faite avec un délai au 7 mai.

A ce jour, nous pouvons vous faire savoir que 521 questionnaires ont été envoyés et que le taux de participation a été de 36,5%. Ce qui est un bon résultat malgré quelques inquiétudes du départ. En effet, nous trouvons que le questionnaire était fastidieux. Aussi, les premiers jours de l'enquête, quelques problèmes informatiques sont apparus. La zone de remplissage des formulaires n'utilisait pas la surface maximale de l'écran utilisé par les répondants et a posé quelques problèmes sur certaines questions. Il a fallu 4 jours à Bip-Experimental pour régler le problème.

Aujourd'hui, l'enquête est bouclée, notre prestataire nous a fait savoir qu'au vu des 1008 réponses ouvertes individuelles, nous pourrions obtenir un premier bilan statistique à fin juin et un rapport final à fin juillet.

Les résultats détaillés vous seront présentés lors de notre prochaine séance du Conseil Intercommunal soit le 30 octobre.

Quant à votre 2ème demande, vous aurez peut-être constaté qu'une 2ème enquête a été initiée relative aux besoins en accueil de jour des parents de notre région. Cette enquête s'adresse aux parents d'enfants de 0 à 12 ans.

Les résultats détaillés vous seront également présentés lors de notre prochaine séance du Conseil Intercommunal. Association Scolaire Intercommunale d'Avenches

**Par M. François Haenni :**

Communication relative au postulat adressé le 8 octobre 2018 au Président du Conseil Intercommunal en vue de la séance du 31 octobre 2018 intitulé :

« Élaboration d'un règlement en vue de l'octroi d'une indemnité de repas »

Mesdames et Messieurs les délégués,

Relativement à votre postulat, soit :

- La rédaction d'un projet de règlement interne qui définisse les conditions d'octroi et le montant des indemnités à allouer aux élèves en application de l'art. 30 de la LEO du 7 juin 2011 et de l'art. 24 de son règlement d'application du 3 juillet 2012.

nous pouvons vous apporter les informations suivantes :

Nous avons rencontré les municipalités de notre 4 communes le 17 janvier 2019 et leur avons relayé votre demande. Au vu de l'enquête prévue quant à la satisfaction de l'accueil des temps de midi et de par là même les prestations des repas, il nous a été demandé d'interroger les parents et d'attendre les résultats.

Dans le cadre de cette enquête, des questions précises relatives au prix des repas ont été intégrées dans le questionnaire. Dès les résultats reçus, nous préparerons un rapport d'analyse et vous présenteront nos conclusions et nos positions lors de notre prochaine séance du Conseil Intercommunal.



Par M. Gaetan Aeby :

1<sup>ère</sup> communication :

Réponses à l'interpellation de 9 délégués du Conseil Intercommunal intitulée :

« Accueil des élèves durant la pause de midi à Avenches et à Salavaux »

Mesdames, Messieurs,

En réponse à votre interpellation du 8 octobre 2018, présenté à la séance du Conseil Intercommunal du 31 octobre, nous vous confirmons par écrit les réponses du Comité de Direction, transmises lors de ladite séance.

• Quelles sont les mesures mises en place pour garantir que tous les élèves, y compris ceux devant se déplacer dans Avenches, aient le temps de manger ?

Les élèves les plus éloignés du lieu de repas sont les élèves scolarisés au Château et à la Cure. L'expérience a montré qu'ils arrivaient à Sous-Ville entre 12h05 et 12h08 et repartaient de Sous-Ville à 12h45. Les élèves prennent naturellement 15 à 20 minutes grand maximum pour manger. Il leur reste 15 à 20 minutes pour se distraire.

• Quelles sont les mesures prévues pour permettre à tous les enfants de manger assis et à l'intérieur ?

Sur le site d'Avenches, on compte actuellement plus de 280 places assises pour environ 180 élèves quotidiens. À Salavaux, ce sont 48 places assises pour 65 élèves quotidiens répartis en 2 temps. Nous pourrions augmenter cette capacité de 48 places, mais nous préférons manger avec des groupes plus restreints. Il reste que nos 3 structures parascolaires organisent également des repas en 2 temps, avec 2 groupes, et ceci depuis déjà plus d'une année. L'expérience a montré que c'était profitable pour tout le monde.

Lors de la rentrée scolaire, des ajustements ont dû être faits sur Salavaux: l'école avait organisé un départ de l'école à 12h45 pour la piscine. Les enfants ayant pris un sandwich et le temps étant toujours estival, les surveillantes les ont fait manger dehors. Le départ à 12h45 ne s'est plus reproduit. La 2<sup>ème</sup> fois au vu du temps estival, les surveillantes avaient pensé bien faire en faisant manger les élèves qui avaient un pique-nique froid dehors pour autant qu'ils le souhaitent, mais nous avons mis un terme à cette pratique. Les parents pensant que nous le faisons par manque de place.

• Combien de places d'accueil sont actuellement disponibles à Salavaux et à Avenches ?

Pour Avenches nous pouvons obtenir une capacité de 280 sans problèmes.

Pour Salavaux de 96 places

• Quel est le taux de fréquentation des accueils de Salavaux et d'Avenches au cours des premières semaines de fonctionnement ?

Environ 180 élèves en moyenne consomment au réfectoire d'Avenches

85 en moyenne utilisent les micro-ondes.

45 en moyenne occupent la salle polyvalente

Environ 150 élèves par semaine commandent des menus à Salavaux

Environ 100 élèves par semaine mangent un pique-nique à Salavaux

• Quelle est la proportion d'élèves venant avec un pic-nic à Salavaux et à Avenches ?



*Voir point précédent*

- *Combien de micro-ondes sont à disposition des élèves à Salavaux et à Avenches ?*

*4 à Salavaux*

*12 à Avenches*

- *Combien de personnes assurent le service des repas et l'encadrement des enfants à Salavaux et à Avenches ?*

*4 à Salavaux*

*5 à Avenches + équipe du traiteur (M. Holzer), 1 personne supplémentaire a été engagée à la fin de l'année 2018*

- *Un accès aux carafes d'eau est-il garanti à tous les enfants fréquentant le réfectoire d'Avenches ?*

*Des carafes d'eau sont à disposition des élèves sur les tables. Et ils peuvent également se servir à volonté aux deux évier disponibles dans la salle du réfectoire et à la salle polyvalente.*

- *De quelle manière le contrôle des présences des élèves inscrits, ou pas, à Salavaux est-il effectué ?*

*Un contrôle systématique est fait depuis fin de l'année 2018 par les surveillantes à partir de la liste des inscriptions.*

- *De quelle manière et sur quelle base la facturation aux parents des repas servis à Salavaux est-elle effectuée ?*

*Sur facturation comme l'année passée, après vérification des repas consommés par enfant.*

- *Est-il possible d'accéder au réfectoire – sans inscription - avec un pic-nic à Salavaux ?*

*Oui*

- *Quel est le taux de fréquentation de la bibliothèque et de la salle de gymnastique à Salavaux et à Avenches ?*

*Pour les bibliothèques se sont en moyenne 40 élèves par midi sur Avenches et 25 sur Salavaux.*

*Pour les salles de gymnastique se sont une quinzaine d'enfants pour Avenches et 25 pour Salavaux.*

- *Une enquête de satisfaction auprès des élèves et des parents concernant la qualité, le coût des repas, les souhaits des parents et des élèves et auprès des enseignants est-elle prévue ?*

*Oui (mais pas auprès des enseignants...).*

#### 2e communication :

*Ces derniers temps, l'ASIA, plus particulièrement sa direction, s'est vue faire l'objet de diverses critiques, certaines peuvent être justifiées, mais d'autres sont acerbes, médisantes et parfois aberrantes, comme celles énoncées dans le courrier de Monsieur Schüpbach dont vous avez pu prendre connaissance.*

*Tous les jours, les collaborateurs et collaboratrices de notre Association, ainsi que sa Direction, se mobilisent pour améliorer leurs actions et leur prise en charge. Chaque semaine, les responsables questionnent leurs pratiques, prennent en compte les remarques des parents, des partenaires, des*



enfants, des élèves et avec le soutien de la Direction et du Comité de Direction cherchent de nouvelles pistes. De nombreux moments de rencontres et de partage sont mis en place, avec la participation de la Direction des écoles : commission du réfectoire avec présence de représentants des élèves, invitation des élèves au Conseil d'Établissement, rencontre 2x par année des délégués de classe, séance entre direction des écoles et direction de l'ASIA et maintenant, 2 enquêtes auprès de la population !

Notre préoccupation première est celle des enfants rencontrant des difficultés de comportements, de développement ou d'intégration. Dans le cadre des prestations préscolaires, nous avons la chance de pouvoir identifier et prévenir les difficultés des enfants et faciliter leur entrée à l'école. Pour ces enfants, un partenariat avec les écoles et le SESAF se met en place.

Dans les transports, dans nos réfectoires et dans nos structures parascolaires, nous rencontrons les mêmes difficultés que le corps enseignant. A Cudrefin, à Salavaux, des enfants de 8 ans qui présentent des comportements d'agressivité ou d'insubordination perpétuelle, des groupes d'enfants de 10 ans qui s'en prennent régulièrement à un seul enfant, en le violentant, le rabaissant continuellement, des enfants qui se mettent en danger, des enfants dont les parents n'ont pas la capacité d'assurer leur sécurité psychique, des jeunes qui consomment et trafiquent, etc.

Jour après jour, nous nous préoccupons de ces jeunes et pour eux nous souhaitons nous mobiliser, trouver des pistes, soutenir et former nos équipes à leur prise en charge, travailler en partenariat avec la Direction des écoles, les prestataires de transports et tous nos autres partenaires.

Ça demande un peu de temps, ça demande de créer des alliances, de poser des actions pas à pas, d'apporter de la cohérence, de réfléchir à plusieurs.

Ce sont là aujourd'hui les premières missions de l'ASIA et nous espérons que vous les partagerez et que vous nous soutiendrez dans ces démarches. Car ces enfants, ces jeunes, seront les adultes de demain et seront assis, ici, à votre place.

A côté de cela, il y a bien sûr toutes les décisions administratives et financières. Celles parfois qui passent un peu mal ! Des règles très précises sont édictées par l'Etat de Vaud, quant à la répartition des charges canton/communes. Les dépenses qui ne font pas l'objet de directives sont soumises à appréciation ou font l'objet de remboursement par d'autres instances (fondation, Sesaf, commune, etc..).

Comme vous le savez, toutes les constructions scolaires sont à la charge des communes, de même que le mobilier scolaire. Pour les classes spéciales, salles de couture, salles de sciences, des spécificités sont précisées. Par exemple, le canton prendra en charge la machine à coudre et les communes le fer à repasser ou encore il prendra en charge les instruments de musique, à l'exception du piano, à charge des communes.

Toutes demandes hors des exigences communales ou alors, non prévues au budget, font l'objet de réflexion, de discussions avec nos conseillers communaux en charge des bâtiments, avec nos concierges, avec le comité de direction, avant toute décision. La Direction de l'ASIA et le comité de Direction restent soucieux des deniers de nos communes et estiment aujourd'hui, que les infrastructures mises à disposition des écoles, sont de qualité et permettent un enseignement de qualité. Des améliorations sont encore possibles, mais la situation actuelle ne dessert de loin pas l'enseignement pédagogique.

Nous espérons que par ces quelques lignes vous comprendrez qu'actuellement nos priorités se focalisent sur la prise en charge des enfants, dans leur intérêt futur. En effet, nous préférons mobiliser notre énergie à ces engagements en lieu et place de répondre à des critiques acerbes et malveillantes sur des questions matérielles moins prioritaires.

La parole n'étant pas demandée, M. Thierry Schneiter remercie les membres du Comité de direction et sa direction.



## 6. Présentation des comptes 2018 / rapport de la commission de gestion et de finance / adoption

Les comptes 2018, établis par le Comité de direction et la Directrice de l'ASIA sont présentés par M. Thierry Schneider, chapitre par chapitre. Des explications plus détaillées sont fournies lors de l'analyse des différents postes au budget.

La discussion est ouverte entre chaque chapitre.

Compte 1 : Conseil Intercommunal et Comité. M. Maxime Corthésy relève que les frais de publications, dû aux annonces, paraissent élevés. Ce dernier demande si les apprentis sont engagés au sein des différentes structures suite à l'obtention de leur diplôme. M. Gaetan Aeby explique que les apprentis le sont dans la mesure du possible, sinon l'ASIA s'engage à les aider à trouver un premier emploi.

Compte 2 : Finances. Il ne suscite pas de question.

Compte 3 : Bâtiments. Il ne suscite pas de question.

Compte 5 : Formation et Jeunesse. Il ne suscite pas de question.

Comptes par nature : Ils ne suscitent pas de question.

Comptes de bilan : M. Maxime Corthésy relève que les frais de repas du parascolaire ont été sous-évalués. M. Gaetan Aeby explique que pour l'établissement du budget, l'ASIA s'est basée sur un canevas fourni par l'ARAJ.

Etat de la dette : Il ne suscite pas de question.

### Conclusion :

Le coût effectif par élève budgété en 2018 passe de CHF 4'035.71 pour 1'186 élèves à CHF 3'932.58 pour 1'217 élèves, soit une diminution de CHF 103.13 par élève (- 2.56 %).

M. Thierry Schneider ouvre la discussion. La parole n'est plus demandée.

### Rapport de la commission des finances et de gestion

***Les rapports sont annexés au procès-verbal.***

La lecture desdits rapports n'est pas demandée.

M. Thierry Schneider remercie la COGEF pour son travail, ainsi que les excellents rapports fournis, et ouvre la discussion.

Mme Nicole Arzrouni se dit étonnée par les profils recherchés au sein de l'ASIA et demande quels sont les postes occupés par la direction de l'ASIA.

M. Gaetan Aeby explique qu'il est difficile de trouver la/les personne/s qui correspond exactement aux différents postes à repourvoir, néanmoins les budgets sont respectés. M. Gaetan Aeby ajoute que l'organigramme de l'ASIA a été revu et qu'il sera présenté à la COGEF, puis au Conseil intercommunal, cet automne.

Mme Céline Duran se dit surprise d'avoir appris par le biais de la presse que l'ASIA songe à créer son propre réseau, hors de l'ARAJ. Quels en sont les objectifs ? l'avancement ? qu'en sera-t-il de l'accueil familial de jour ? est-ce de la compétence des communes ou de l'ASIA ? et quel est le délai prévu pour la sortie de l'ARAJ ?



M. Thierry Schneiter informe que cette étude a été demandée initialement par les Municipalités de Vully-les-Lacs et Cudrefin et qu'il sera de la compétence des communes concernées de décider de la création d'un nouveau réseau. Il précise que les quatre communes, soit Avenches, Cudrefin, Faoug et Vully-les-Lacs, doivent être d'accord afin que ce projet puisse se réaliser.

M. Gaetan Aeby relève que la création de ce réseau est mentionnée dans le rapport de gestion 2018 et que l'ASIA a été mandatée par les communes en janvier 2019 pour étudier la faisabilité de ce projet qui sera présenté aux Municipalités.

Mme Nicole Arzrouni relève que les délégués n'ont jamais reçu le questionnaire qui a été envoyé aux parents.

M. Maurice Piazza demande quel est le délai fixé pour une éventuelle sortie de l'ARAJ.

M. Thierry Schneiter informe que le délai est fixé à fin 2020.

M. Maxime Corthésy demande si il est prévu de faire diminuer la facture des transports.

M. François Haenni informe qu'un travail d'optimisation des transports est en cours. Les transports sont liés aux enclassements et qu'un travail sur la rentrée 2019/2020 a été fait afin d'optimiser les coûts. La rentrée 2020/2021 permettra de mettre d'autres mécanismes en place qui diminueront les coûts. Des nouvelles négociations/contrats seront discutés.

La parole n'étant plus demandée, les comptes 2018 sont soumis au vote à main levée.

**Décision : les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité.**

## **7. Election du bureau pour un an**

Au vu de l'absence de M. Albert Gavillet, une vice-présidente ad intérim est élue pour la soirée en la personne de Mme Nicole Arzrouni.

Election du président : le vice-président, propose de réélire M. Albert Gavillet. Il n'y a pas d'autre proposition. Celui-ci est réélu par acclamation.

Election du vice-président : Mme Nicole Arzrouni propose de réélire M. Thierry Schneiter. Il n'y a pas d'autre proposition. Celui-ci accepte, et est réélu par acclamation.

Election des scrutateurs : Mme Coraline Sandoz-Otheneret et M. Maxime Corthésy sont élus par acclamation.

Election des scrutateurs suppléants : Mme Isabelle Corpataux, Mme Claire-Marie Spahr et Mme Daisy Muñoz-Küpfer sont élues par acclamation.

## **8. Election de deux membres à la COGEF et d'un suppléant**

- M. Thierry Feynerroles s'est retiré de la COGEF, Mme Sandra Laverrière est proposée pour le remplacer. Il n'y a pas d'autre proposition. Mme Sandra Laverrière est élue par acclamation.
- Mme Isabelle Corpataux s'est retirée de la COGEF, Mme Céline Duran est proposée pour le remplacer. Il n'y a pas d'autre proposition, Mme Céline Duran est élue par acclamation.
- Mme Christelle Roduit s'étant retirée de la COGEF, en qualité de suppléante, n'ayant pas de délégué à proposer ce soir, ce poste sera repourvu lors du prochain Conseil.

Les autres délégués en place, soit MM Alexander Grebien, Maurizio Piazza, Jean-Pierre Annichini et Mme Mireille Mesquita, suppléante, sont réélus par acclamation.



## 9. Propositions individuelles et divers

- Mme Nicole Arzrouni demande que lorsque les résultats de l'enquête seront connus, ceux-ci soient envoyés à l'avance aux délégués ou qu'une commission ad hoc soit mise en place afin d'étudier les résultats.

Mme Laurence Duvoisin informe qu'un mandat a été confié à un prestataire pour cette enquête et que les résultats seront présentés lors du prochain Conseil intercommunal. Une commission ad hoc n'est pas prévue.

Mme Anne-Lise Stritt informe que les résultats seront présentés également au Conseil d'établissement qui établira un rapport.

M. Gaetan Aeby propose qu'une séance de présentation des résultats de l'enquête soit fixée avant le Conseil intercommunal d'octobre.

- M. Maurizio Piazza demande le positionnement du CODIR sur la lettre de démission de M. Pierre-Alain Schüpbach au sein Conseil intercommunal de l'ASIA.

M. Gaetan Aeby informe que le CODIR a déjà mentionné son positionnement dans ces communications en début de séance et ajoute que les faits n'étant pas avérés, le courrier de M. Pierre-Alain Schüpbach a été dénoncé auprès du Préfet et qu'une séance auprès de ce dernier est agendée. Un retour sur cette séance sera faite lors du prochain Conseil intercommunal.

- Mme Céline Duran relève que les liens internet du site de l'ASIA ne fonctionnent pas et que bien souvent personne ne répond au téléphone de bureau de l'ASIA.

M. Gaetan Aeby en prend bonne note.

- Mme Claire-Marie Spahr relève, que selon elle, l'ASIA souffre d'un déficit d'image et s'interroge sur le malaise entre les écoles et l'ASIA. Il y a eu beaucoup de changement en peu de temps. Elle souligne que le législatif est là pour soutenir le CODIR mais demande que ce dernier intensifie ses communications afin que les délégués puissent répondre au sein de leur Conseil communal respectifs. M. Claire-Marie Spahr est également soucieuse de notre éventuelle sortie de l'ARAJ.

M. Gaetan Aeby reconnaît que le CODIR doit s'améliorer au niveau de sa communication. S'agissant des relations écoles/ASIA, il y a eu des changements au niveau cantonal, notamment s'agissant des procédures, et que les habitudes doivent être changées, ce qui provoque certaines mécompréhensions. Un terrain d'entente est sur le point d'être trouvé entre les différents acteurs, soit la DGEO, les écoles et l'ASIA. M. Gaetan Aeby encourage les délégués à interpellier le CODIR si il y a des questions.

- Mme Isabelle Corpataux relève que lors de son annonce de démission du poste de délégué au sein de l'ASIA auprès du Conseil communal de sa commune, elle a ressenti une forte résistance des membres à faire partie des délégués.

- M. Thierry Schneiter rappelle la date du prochain Conseil intercommunal qui est fixée au **30 octobre 2019**, à 20h00, à Cotterd. Il remercie de prendre note de la séance de printemps 2020 qui aura lieu le **27 mai 2020** à 20h00 à Avenches.

Il invite l'assemblée à la verrée offerte par la commune de Cudrefin à l'issue de la séance.

Les divers étant clos, M. Thierry Schneiter lève la séance, il est 21h15.





Association Scolaire Intercommunale d'Avenches et environs

---

Au nom du Conseil intercommunal de l'ASIA

Le vice-président

T. Schneiter

La secrétaire

F. Jeanrenaud

**Annexes :**

- rapports de la COGEF